

Procès verbal du conseil d'école du 10 mars 2026

Etaient présents :

Les représentants des municipalités :

Mairie de Betz-le-Château : M. Galland
Mairie de Verneuil-sur-Indre : M. Marquenot
Mairie de Saint-Senoche : M. Lemire

Mme Buzelay (DDEN)

Les représentants des parents d'élèves :

Ecole de Saint-Senoche : Mme Thery
Ecole de Betz-le-château : Mme Bouhelier
Ecole de Verneuil-sur-Indre : Mme Choimet

Les enseignants :

Ecole de Betz-le-château : Mme Solera, M. Heuzard
Ecole de Verneuil-sur-Indre : Mme Cantin
Ecole de Saint-Senoche : Mme Papillault

Les employés communaux :

Ecole de Betz-le-château : Mme Michenet
Ecole de Saint-Senoche : Mme Bouffeteau

Etaient excusés :

Mr Réau (maire de Saint-Senoche)
Mme Large (Inspectrice de l'éducation nationale)
Mme Vial (Présidente du SIS)

Début de la séance : 18h15

1. Effectifs prévus pour la rentrée 2026

Effectifs de l'année en cours (88 élèves de la PS au CM2)

St-Senoche: 17 PS, 13 MS soit 30 élèves

Betz-le-château : 8 GS, 11 CP, 10 CE1 et 12 CE2 soit 41 élèves

Verneuil-sur-Indre : 17 élèves (8 cm1 et 9 cm2)

Pour la rentrée prochaine les effectifs seraient les suivants :

Saint-Senoche : 34 élèves : 17 PS et 17 MS.

Une affiche avec des dates précises sera diffusée prochainement par les mairies pour les inscriptions

Betz-le-château : 43 (22+21) élèves répartis en deux classes : 13 GS et 9 CP, 11 CE1 et 10 CE2.

Verneuil-sur-Indre : 20 élèves : 12 CM1 et 8 CM2.

2. Organisation pédagogique pour la rentrée 2026-2027.

Pour l'année à venir aucun changement n'est prévu dans l'organisation pédagogique. La classe de maternelle à St-Senoch accueillant de nombreux élèves quelle que soit l'hypothèse de répartition envisagée. Cependant, des changements seront nécessaires pour la rentrée 2027. Ce délai permet à l'équipe enseignante d'avoir une année supplémentaire afin de réfléchir aux changements à opérer.

3. Bilan des coopératives .

Ecole de St-Senoch : Au 5 janvier 2026, le compte était à 1468,54 € (+600€ don APE, + 375,30 € bénéfices photographie scolaire, -119,35 € abonnements Ecole des loisirs et Les incorruptibles, -35€ frais bancaires) et la caisse à 43,20 €

Ecole de Betz-le-château : Au 9 mars, le compte est à 1420,40€ et la caisse est à 0€ (sous réserve de gains du marché de Noël à reverser).

Ecole de Verneuil-sur-Indre : Le 5 janvier 2026, le compte est à 1275,75 euros et la caisse est à 273,38 euros (sous réserve de gains du marché de Noël à reverser).

4. Les projets du RPI et des différentes classes.

RPI:

Marché de Noël : L'équipe enseignante a reçu des retours positifs de la part des élèves et des familles. Le spectacle organisé par l'APE a été particulièrement apprécié. Une réflexion pourra toutefois être menée sur le placement des élèves pendant leur chant au début du spectacle. Certains élèves ne voyaient pas les enseignants pour être guidés et certains parents n'ont pas pu voir leur enfant.

L'emplacement pour la vente des objets réalisés par les élèves a été apprécié car il a permis aux familles de venir chercher les projets de leurs enfants avec moins de précipitation. Cependant, cette organisation a rendu plus difficile la ventes d'objets supplémentaires aux passants. Grâce aux objets vendus, les classes du RPI ont rassemblé 378,45€, soit 126,15€ par enseignante présentes le jour de la vente.

Carnaval : 21 mars 2026 à Verneuil-sur-Indre. Une fiche demandant des parents volontaires pour l'organisation sera prochainement diffusée par l'APE.

Fête de fin d'année : 27 juin 2026 à Betz-le-château. Un sondage auprès des familles sera diffusée par les enseignants du RPI pour savoir si les familles préfèrent effectuer la fête plutôt le matin ou l'après-midi.

Sortie scolaire en fin d'année : Les enseignants souhaitent organiser une sortie de fin d'année réunissant les écoles du RPI. La destination est encore en cours de réflexion.

Ecole de St-Senoch :

- **5, 10 et 17 mars 2026 :** Dans le cadre du projet de végétalisation de la cour de récréation, deux animations nature ont été réalisées dans un petit terrain situé à proximité de l'école. A cette occasion, les enfants ont pu participer à différents ateliers, parcours à l'aveugle, Land Art, recherche d'insectes. La 3ème animation se déroulera dans la cour de l'école.

- **13 mars 2026 :** La classe se rendra au cinéma de Loches afin de visionner une série de courts-métrages intitulée « Sens dessus dessous ».

- **A partir du lundi 15 mars** la classe participera au projet des Incorruptibles. Les élèves découvriront 6 albums et devront à la suite voter pour élire l'album préféré de la classe (date limite

le 22 mai).

Ecole de Betz-le-château :

- **13, 15, 30 janvier et 05 février** : Les élèves de l'école ont pu participer à différents ateliers autour de la végétalisation : parcours à l'aveugle, land art, recherche de petites bêtes dans le but de leur faire entrevoir les possibilités offertes par une cour renaturée. Ils ont ensuite travaillé sur le plan de leur cour idéale pour enfin la représenter sous forme de maquette.

- **13 mars** : Dans le cadre de la soirée nature organisée par l'association BetzStioles, les élèves de l'école auront l'occasion de rencontrer le documentariste animalier Gilles HENRY et d'assister à la projection d'un court métrage sur l'argiope frelon.

- **13 mars** : Une réunion d'information autour du projet de végétalisation de la cour d'école a été annoncé aux familles par le biais du cahier de liaison. Le but de cette première réunion est de présenter les enjeux et les objectifs d'aménagements à venir dans la cour de l'école. Le CPIE sera présent aux côtés de l'équipe enseignante et de la mairie pour recueillir les envies et les possibles réticences sur ce projet.

- **Fin mars** : L'école envisage de participer au festival du Court Métrage. Cette année, nous profiterons d'une programmation de 4 courts métrages, pour une trentaine de minutes au total, autour du "Temps Libre".

- **Depuis début mars** : Dans le cadre du programme E.V.A.R, les élèves de CE1-CE2 ont appris à connaître leurs droits et ont commencé à appréhender la notion centrale de consentement. Soucieux d'aider leurs camarades à faire entendre et respecter leurs droits, ils ont co-construits un projet de boîte aux lettres de recueil de la parole à l'usage des élèves victimes de violences scolaires ou extrascolaires, qui n'oseraient pas s'exprimer oralement à ce sujet. Après avoir sensibilisé la classe des GS-CP à son usage, la boîte aux lettres a été installée dans le couloir entre les deux classes permettant un accès simplifié et discret une fois en situation de classe. La levée a été organisée dans l'école et a lieu chaque lundi et chaque jeudi. Une réponse et un examen systématique de chaque demande est apportée aux mots reçus.

- **A partir du 9 mars** : Au lendemain de la journée internationale de lutte pour les droits des Femmes, la classe de CE1-CE2 a débuté un nouveau cycle de Découverte du Monde. Tous les quinze jours, les élèves y découvrent une figure féminine qui a révolutionné le monde des Sciences. Notre projet a débuté par la rencontre de la volcanologue française Katia Krafft et nous a permis de lancer plusieurs activités mathématiques autour de son travail (tracé de figures fractales, simulation d'éruption volcanique, etc.)

Ecole de Verneuil-sur-Indre :

- **3 mars 2026** : Les élèves ont rencontré deux membres de la **LPO** (ligue protection des oiseaux). Ils ont pu découvrir les différents oiseaux présents près de leur domicile, comment les reconnaître et comment les protéger. Ils ont ensuite installé un nichoir dans la cour de l'école.

- **17 mars 2026** : Les élèves iront en **sortie sur Loches**. Ils iront le matin visiter le château de Loches et feront une activité "vie des chevaliers au Moyen-âge". Ils iront ensuite au cinéma voir le film "Mary Anning". Un film qui s'inclue dans le thème de l'année "voyage dans le temps".

- **Rencontre avec des professionnels** : Dans le cadre de ce projet, les familles avaient été sollicitées afin de venir présenter leur profession aux élèves. Il y a cependant eu peu de retours à ce jour. Plusieurs actions restent néanmoins prévues. Les élèves rencontreront une autrice d'album jeunesse en avril. A la suite de cette intervention, ils réaliseront leur propre album jeunesse qui pourra être imprimé, conservé en classe puis partagé avec les familles et écoles du RPI. Une demande d'inscription a également été envoyée pour participer au forum Avenir qui devrait se dérouler le 4 juin à Beaulieu-les-Loches. Cette journée permettra aux élèves de découvrir différents

métiers artisanaux ou en lien avec l'environnement et le développement durable.

Des rencontres avec un gendarme et une coiffeuse sont prévues avant la fin de l'année scolaire. Une demande a également été envoyée à la caserne des pompiers de Verneuil-sur-Indre.

- **Mai** : Les élèves seront initiés au golf sur 5 séances.

- **Juin : Journée sportive avec les correspondants** de l'école de Balesmes à Descartes.

- Participation au projet mis en place par la communauté de commune Loches Sud Touraine "**La rivière et les zones humides**". Il y a trois interventions : le 30/03 (découverte du projet en classe), le 10/04 (découverte et immersion dans le milieu naturel à Verneuil-sur-Indre) et le 02/06 (plantation de végétaux).

- Monsieur Heuzard intervient sur plusieurs demi-journées dans la classe de CM1-CM2 afin d'initier l'enseignante et les élèves sur des activités liées à l'informatique et à la programmation.

5. Sécurité, équipements, travaux.

- PPMS et alertes incendies. Dans les trois écoles du RPI, l'alerte incendie et les PPMS ont été effectués.

Travaux réalisés et demande de travaux et équipement :

- St-Senoche : Une demande pour tailler les arbres de l'école a été demandée. L'enseignante demande que la peinture jaune sur les marches côté MAM soit refaite.

- Betz-le-château :

- Déplacement du panier de basket, avec pour résultat une cour plus harmonieuse.

- Installation de la boîte aux lettres de recueil de la parole.

- Réparation des portes (sous le préau et à l'entrée des classes).

- Entretien général et petits travaux.

- La plastifieuse est tombée en panne (rouleau chauffant H.S), ce qui nous a obligé à pallier l'urgence en rachetant du matériel neuf pour la somme de 117,50€ avec l'argent de la coopérative scolaire. Les enseignants se rapprocheront de la mairie prochainement pour demander son remboursement.

-Verneuil-sur-Indre :

- Des soucis liés au rétroprojecteur ont été constatés. Une demande d'aide extérieure a été demandée.

- Demande de mise à jour des ordinateurs élèves de la classe mobile.

- Demande d'un paillason pour la deuxième entrée de l'école.

6. Questions et informations diverses.

Date du prochain conseil d'école : mardi 9 juin, 18h à Betz-le-Château.

Rencontre avec les nouveaux élus des mairies du RPI : 7 avril

Remplacements : Madame Vendée prolonge son congé maternité jusqu'au 4 juillet. Madame Papillault devrait rester sur le poste jusqu'à la fin de l'année scolaire. Madame Vendée restera néanmoins présente et joignable pour l'organisation de la rentrée 2026-2027.

Madame Cantin n'a pas de nouvelles informations concernant son remplacement sur le poste de madame Héraud. Elle reste pour le moment enseignante à Verneuil-sur-Indre.

Informations remontées par le biais de Mme Bouhelier en qualité de parent élue au conseil d'école :

Quelques parents d'élèves de CE1-CE2 ont demandé à Mme Bouhelier de partager leur mécontentement pendant le conseil d'école.

Concernant la fête de Noël

Certains parents ont trouvé dommage qu'il n'y ait pas eu de créations faites par les élèves de CE1-CE2 de vendues au marché de Noël.

Les élèves de la classe, les familles et l'APE n'avaient pas été prévenus de l'absence de l'enseignant à ce même marché.

Les familles ne sont pas en accord avec le mail fait aux familles concernant la réflexion sur la laïcité par rapport à Noël.

Réponse de M.HEUZARD : Monsieur Heuzard entend la déception des familles mais il revient sur le cadre institutionnel défini par les programmes. Réaliser des activités dans le cadre des fêtes religieuses est un choix pédagogique libre à chaque enseignant. Il précise également qu'il n'est pas obligatoire pour un enseignant de donner une justification en cas de non participation à un événement organisé sur un jour non travaillé.

Un débat autour de la laïcité est proposé pour le prochain conseil d'école.

Concernant la communication

Vendredi 9 janvier, au cours d'une séance, il aurait été dit à la classe des CE1-CE2 que si les enfants ne veulent pas faire ce que les parents leur demandent, ils ne sont pas obligés de le faire. Certains enfants ont pris cette phrase au premier degré et dans toutes les situations. Les familles demandent à être prévenues par mail quand un sujet sensible est abordé en classe.

Réponse de Monsieur Heuzard :

Monsieur Heuzard rappelle que les enfants interprètent les paroles différemment et/ou retranscrivent leur journée de façon approximative. Il est également difficilement envisageable d'anticiper la mauvaise compréhension d'un élève en amont afin de prévenir les familles.

Une séance d'autodéfense avec des coussins réalisée par un enseignant remplaçant aurait dégénéré. Les familles demandent à être prévenues quand il se passe un incident notable.

Monsieur Heuzard précise qu'il n'avait pas connaissance de cette séance car ce collègue ne l'avait pas prévenu.

Les parents de CE1-CE2 souhaitent également rappeler qu'ils ont au moins un rendez-vous obligatoire demandé par l'enseignant au cours de l'année. Certaines familles ont été surprises d'apprendre les difficultés de leur enfant sur le livret scolaire.

Monsieur Heuzard précise qu'il a organisé son emploi du temps différemment et qu'il peut à présent rencontrer les familles quand la situation le nécessite.

Fin de la séance : 19h54

La présidente de séance
Marine CANTIN